

Image not found or type unknown



Suppression de prime

Par **Toktok**, le **27/08/2020** à **12:54**

Bonjour,

Je suis chargée de clientèle dans une entreprise. Depuis janvier 2019, j'étais en mission de coaching avec une prime jusqu'à fin juin(ce qui est stipulé sur mon avenant). Depuis fin juin ma prime de mission a été supprimée. Ce qui me fait une grosse perte ai niveau salaire. Mon employeur a t'il le droit de supprimer ma prime ? Ai je un recours ?

Merci pour votre réponse

Par **P.M.**, le **27/08/2020** à **13:06**

Bonjour,

Ce sujet devrait être transféré en Droit du Travail...

Si la prime n'est pas prévue au contrat de travail où si elle n'y est prévue que temporairement, a priori, l'employeur peut la supprimer d'autant plus qu'apparemment elle correspond à une mission déterminée...